

Paroisse Saint-Laurent-Rivières-du-Chêne

Feuilleton paroissial Semaine du **23 octobre** 2022 Volume : 2022 No : 30

Horaire des célébrations

Dimanche 23 **30ème dimanche du Temps ordinaire**

Quête spéciale : Journée missionnaire mondiale

9h00	St-Louis	*Raymond-Pierre Beaudet (2e) Association des familles Beaudet *Sylvie Richard Noëlla Pouliot et les enfants
9h00	S-Philom	Parents défunts.....Denis et Claire Demers
10h30	St-Jean	Madeleine Castonguay (10e) et Danielle Lemay (10e)..... Leurs enfants
11h00	St-Édouard	Gilles Lachance Messe anniversaire

Mercredi 26

15h00 S.Cr (cité ét.) :Louise Anna Olivier Sa fille, Diane Guimond

Jeudi 27

16h00 St-Jean Louis Chandonnet..... Jacqueline et ses frères

Dimanche 30 **30ème dimanche du Temps ordinaire**

Commémoration des fidèles défunts

9h00	Ste-Croix	*Les défunts de l'année [Ste-Croix et St-Édouard] *Aline Charest (2e anniv.)..... Son époux et ses enfants
9h00	S-Françoise	*Les défunts de l'année [Ste-Françoise et Ste-Philomène] *Lise et Bertrand Pelletier (15e anniv).....Sylvain Pelletier
10h30	St-Jacques	Les défunts de l'année [St-Jacques et St-Jean Deschaillons]
11h00	S-Emmélie	Les défunts de l'année [Ste-Emmélie et St-Louis]

Mercredi 2 novembre

16h00 S. Françoise Messe à intention commune

Vendredi 4

9h00 St-Jacques Jacqueline ParisLa succession

Dimanche 6 nov. **30ème dimanche du Temps ordinaire**

9h00	St-Louis	*Denis GagnonFadoq de Lotbinière *Yvonne Nadeau Beaudet Messe anniversaire
9h00	S-Philom	Fermières défuntées.....Cercle des Fermières de Fortierville
10h30	St-Jean	Liette SauvèClaude Brisson
11h00	St-Édouard	Claude Hamel Denise Chayer

**La loi canonique nous demande de célébrer la messe dominicale pour une intention seulement, mais exceptionnellement, deux intentions seront nommées à cette messe.*



Union de prières à l'occasion du décès de...

Ste-Philomène **M. Clément Gagnon**, de Ste-Françoise, décédé le 8 octobre à l'âge de 85 ans. Funérailles à Fortierville le 22 octobre.

Nos plus sincères condoléances aux familles éprouvées

Collecte pour les missions

Le 23 octobre est la *Journée missionnaire mondiale*. À chaque année, le 4^e dimanche d'octobre devient l'occasion où les paroissiens du diocèse sont invités à soutenir l'activité missionnaire en contribuant à une quête dédiée à cette fin.

Désacralisation de l'église de Deschaillons

En ces temps difficiles pour les Fabriques, en raison du manque de ressources financières, les églises deviennent des bâtiments très onéreux à garder. Dans le cas de l'église de Deschaillons, la municipalité est disposée à l'acquérir pour la convertir en salle communautaire. Comme le bâtiment ne sera plus réservé exclusivement au culte, il doit être « réduit à l'état profane » par décret de l'évêque. (Cette étape est aussi appelée « désacralisation » d'une église.) La décision a été prise par les autorités diocésaines en février 2022 mais elle deviendra effective la veille du changement de propriétaire. Vous trouverez, comme pièce complémentaire à ce feuillet, une copie du décret concernant l'église St-Jean Baptiste de Deschaillons.

Le contrat de cession de la propriété de l'église est actuellement en préparation chez un notaire demandé par la municipalité. Le document devra être approuvé par le diocèse avant que la transaction devienne effective.

Commémoration des défunts 2022

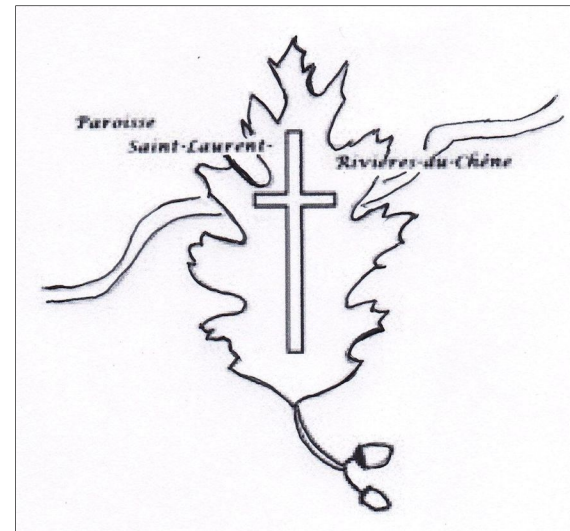
La commémoration des fidèles défunts se tiendra le dimanche 30 octobre lors des messes dominicales. On fera mémoire des défunts pour la communauté où se tiendra la messe et aussi pour la communauté voisine :

Ste-Croix et St-Édouard,
Ste-Françoise et Ste-Philomène,
St-Jacques et St-Jean,
Ste-Emmélie et St-Louis

Un feuillet supplémentaire fera mention des personnes qui ont eu des funérailles ou qui ont été accueillies pour leur sépulture dans les douze derniers mois.

Lampes du sanctuaire		
Ste-Croix	16 octobre 23 octobre	En souvenir de Jean Laliberté / Louise et les enfants En souvenir d'Adrien Lemay / Sa femme et sa fille
St-Louis	16 octobre 23 octobre	Louissette et Richard Tye Solange et Réal Beaudet
St-Édouard	16 octobre 23 octobre	Murielle H. et André Lemay Ginette Castnguy
Ste-Emmélie	16 octobre 23 octobre	Solange et Réal Carole et Bella
Merci !		

Dons pour les hosties		
	16 octobre	23 octobre
St-Louis		Francine et Daniel Vaudreuil
St-Édouard	Murielle H. et André Lemay	Ginette Castonguay
Ste-Emmélie	Rolande Dubois Laliberté	
Merci !		



Feuillet paroissial

Semaine du
23 octobre 2022

Jean-Paul Lacroix, curé
Réal Grenier, vicaire

Site WEB:
www.stlaurent-duchene.ca

Secrétariat central :
7510 Marie-Victorin, Lotbinière
(418) 796-2044
administration@stlaurent-duchene.ca

«Le danger de guerre nucléaire» : «Pourquoi ne pas apprendre de l'histoire?»

À la veille du 60e anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II (1962) qui aura lieu le 11 octobre, le pape François a évoqué « le danger de guerre nucléaire » et a appelé « à apprendre de l'histoire ».

« À propos du début du Concile, il y a 60 ans, nous ne pouvons oublier le danger de guerre nucléaire qui menaçait le monde à l'époque, a dit le pape en prenant la parole avant l'angélus du dimanche 9 octobre 2022 « Pourquoi ne pas apprendre de l'histoire? » s'est-il interrogé : « Même à ce moment-là, il y avait des conflits et de grandes tensions, mais la voie pacifique a été choisie. »

Rappelons qu'avant la prière de l'angélus, dimanche 2 octobre dernier, le pape François a lancé un appel vigoureux à un cessez-le-feu immédiat, s'adressant directement au président russe et au président ukrainien. Il a demandé au président de la Fédération de Russie « d'arrêter cette spirale de violence et de mort » et au président de l'Ukraine d'être « ouvert à des propositions de paix sérieuses ».

(source : zenit.org)

Heures d'accueil à Lotbinière

Lundi à jeudi : 8h30 à 12h00 et 13h00 à 15h00
Vendredi : fermé.

No de téléphone du presbytère de Deschaillons : 819-292-2050

Pour la réception des sacrements

Baptême, Premier pardon, Première communion et Confirmation : Pour l'inscription de l'enfant, communiquer au secrétariat central (418-796-2044) pour connaître les modalités à suivre.

Mariage : Pour connaître les modalités, communiquer avec le prêtre au moins six mois avant la date du mariage.

Pardon : Sur demande, à l'église avant les messes ou au presbytère sur rendez-vous.

En cas de maladie sérieuse, d'accident grave ou mort subite, n'hésitez pas à demander le prêtre en tout temps, jour et nuit, pour l'onction des malades.

Visite et communion à domicile pour des personnes retenues à la maison : Sur demande, par le prêtre ou un laïc.

Plus de détails sur notre site internet.